

L'Intime à l'Ère Numérique : Défis et Opportunités pour l'Éducation à la Sexualité

Introduction

À l'ère des réseaux sociaux et de la transformation numérique, la frontière entre l'intime et le public devient de plus en plus floue. Cette évolution soulève de nombreuses questions concernant l'éducation à la sexualité, la protection des mineurs et le développement des compétences nécessaires pour naviguer dans cet environnement complexe. Les documents que j'ai analysés offrent un panorama détaillé des enjeux liés à l'intime dans l'espace numérique, particulièrement pour les jeunes qui grandissent dans un monde où la sexualité est omniprésente en ligne.

Les réseaux sociaux sont devenus des espaces incontournables où les adolescents recherchent des informations sur la sexualité et construisent leur identité. Cette réalité présente à la fois des opportunités extraordinaires pour l'éducation et des risques considérables qu'il convient d'analyser avec nuance. Comment accompagner les jeunes dans leur développement psychosexuel tout en les protégeant des dangers potentiels de l'environnement numérique? Comment développer leur littératie numérique et leurs compétences psychosociales pour qu'ils puissent faire des choix éclairés?

Cette conférence a passé en revue les multiples facettes de cette problématique, des bénéfices des plateformes numériques pour l'éducation sexuelle jusqu'aux risques de sextorsion, de revenge porn et d'exploitation, en passant par l'impact croissant de l'intelligence artificielle générative dans ce domaine.

Les Compétences Psychosociales : Fondement de l'Éducation à la Sexualité

Définition et importance des compétences psychosociales

Les compétences psychosociales (CPS) constituent le socle fondamental sur lequel repose une éducation à la sexualité efficace. Définies par l'Organisation mondiale de la santé (1993) comme « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne », ces compétences permettent aux individus de maintenir un état de bien-être mental en adoptant des comportements appropriés dans leurs relations interpersonnelles.

Les CPS se déclinent en dix aptitudes essentielles regroupées par paires :

- Résolution de problèmes et prise de décisions
- Pensée créative et pensée critique
- Communication efficace et relations interpersonnelles harmonieuses
- Conscience de soi et empathie
- Gestion du stress et des émotions

Ces compétences se divisent en trois catégories : sociales, cognitives et émotionnelles, avec l'estime de soi comme concept complémentaire central.

Les CPS au service de la santé sexuelle

Les connaissances actuelles en promotion de la santé sexuelle démontrent qu'une personne ne peut faire des choix favorables à sa santé que si elle possède certaines capacités fondamentales : résister à la pression sociale et publicitaire, gérer son stress, s'exprimer clairement, être autonome, savoir demander de l'aide et avoir confiance en soi.

Chez les adolescents, cette période où les relations entre pairs prennent une importance considérable, les CPS jouent un rôle déterminant dans l'adoption de comportements sains. Elles permettent de naviguer dans les expérimentations et les prises de risque inhérentes à cette phase de développement.

L'accompagnement par les adultes

Pour mobiliser et développer ces compétences lors des séances d'éducation à la sexualité, les intervenants doivent adopter une posture particulière : positive, bienveillante et valorisante. Ils doivent faire référence aux valeurs humanistes, créer un cadre sécurisant avec des règles claires, faire preuve d'empathie, encourager la participation, accueillir les émotions exprimées, favoriser l'entraide et s'appuyer sur des situations concrètes pour stimuler la réflexion.

Les Réseaux Sociaux : Opportunités et Défis pour l'Éducation à la Sexualité

Des plateformes d'information et de dialogue

Les réseaux sociaux sont devenus des sources d'information privilégiées pour les jeunes concernant la sexualité, particulièrement lorsque l'éducation formelle fait défaut. Sur TikTok par exemple, le hashtag "#sexeducation" cumule des millions de vues, témoignant de l'intérêt massif pour ces contenus.

Ces plateformes offrent plusieurs avantages majeurs :

- Elles permettent d'aborder des sujets tabous dans un format accessible
- Elles facilitent le partage d'expériences et la création de communautés d'entraide
- Elles utilisent les codes culturels et esthétiques des adolescents, ce qui favorise l'engagement
- Elles répondent directement aux questions des jeunes, comblant le manque d'espaces de dialogue

Désinformation et contenus préjudiciables

Malgré ces aspects positifs, les réseaux sociaux présentent également des risques considérables. Ils constituent un terreau fertile pour la désinformation et la propagation de mythes concernant la sexualité. Des influenceurs sans formation adaptée peuvent diffuser des conseils dangereux ou erronés.

Les algorithmes et les signalements d'utilisateurs peuvent par ailleurs censurer ou rendre invisibles (shadow ban) les contenus d'éducation sexuelle, même ceux produits par des institutions reconnues.

Des plateformes détournées par des prédateurs

L'un des dangers les plus graves concerne l'utilisation des réseaux sociaux pour diffuser des contenus pédopornographiques ou pour identifier des jeunes vulnérables. Comme l'explique Eric Garbar, commissaire de police judiciaire et chef du service central Traite et trafic des êtres humains en Belgique : « Il suffit par exemple de regarder TikTok, où on peut voir les vidéos de jeunes filles qui se montrent [...] Et sur ces mêmes réseaux sociaux, nous trouvons des prédateurs qui essaient d'identifier, parmi ces jeunes filles, des personnalités un peu plus fragiles, des jeunes filles qui sont en situation de décrochage scolaire, des problèmes familiaux, des problèmes psychosociaux. »

TikTok est aussi pointé du doigt pour la promotion indirecte de la prostitution des mineurs, notamment via le phénomène des "Sugarbabies". Sur cette plateforme préférée des adolescents, le hashtag du même nom rassemble plus d'1,2 milliard de vues, glamourisant la vente de services, souvent sexuels, à des hommes plus âgés. Néanmoins, le problème ne se limite pas à TikTok, il est aussi présent sur des plateformes comme Snapchat ou Instagram.

Les Risques Spécifiques Liés aux Contenus Numériques Intimes

La pornodivulgateion (revenge porn) et ses conséquences

La diffusion non consentie de contenus intimes, aussi appelée pornodivulgateion ou revenge porn, constitue l'un des risques majeurs liés à l'échange de contenus numériques à caractère sexuel. Il est fondamental de comprendre qu'il est « totalement injuste et inapproprié de blâmer les victimes dont des contenus intimes ont été diffusés sans leur consentement. » La responsabilité incombe entièrement à l'auteur de la

divulgateur, qui commet une violation de l'intimité, de la vie privée et de la dignité, causant un préjudice psychologique réel.

La Suisse a d'ailleurs récemment pénalisé cette pratique via l'article 197a du Code pénal, réprimant la transmission à un tiers de contenus non publics à caractère sexuel sans le consentement de la personne identifiable.

Le consentement dans l'espace numérique

La notion de consentement est centrale dans cette problématique. Contrairement au consentement contractuel, le consentement sexuel est une dynamique relationnelle continue qui doit être constamment respectée. Dans le contexte numérique, cela implique que le consentement à partager des contenus intimes peut être retiré à tout moment, par exemple lors d'une rupture, ce qui devrait théoriquement entraîner une obligation d'effacement.

Les "nudes" et le cadre légal

Face à la réalité des échanges de contenus intimes entre jeunes, les législations évoluent. Les nouvelles dispositions du droit pénal suisse (art. 197 al. 8 et 8bis CP) visent à protéger les mineurs tout en tenant compte de leurs interactions numériques privées. Des exceptions à la punissabilité sont prévues pour la fabrication, la possession ou la consommation de "nudes" impliquant des mineurs sous certaines conditions strictes (consentement, absence de rémunération, faible différence d'âge, connaissance personnelle), mais leur diffusion reste punissable.

Notons également que l'envoi non sollicité de photos intimes peut être sanctionné pénalement, comme l'illustre le cas d'un Jurassien condamné à une peine pécuniaire pour avoir envoyé une photo de ses parties intimes à une femme qui n'avait rien demandé.

L'Impact Croissant de l'Intelligence Artificielle Générative

La multiplication des contenus problématiques

L'émergence de l'intelligence artificielle générative (IAG) ajoute une nouvelle dimension préoccupante. Des fondations européennes tirent la sonnette d'alarme face à la multiplication des montages vidéos et photos à caractère sexuel générés par l'IA. Ces contenus incluent notamment des vidéos d'enfants virtuels subissant des violences ou des images d'adolescentes dénudées où seul le visage est réel.

En septembre 2023, plus de 20 000 images créées par IA ont été identifiées sur le dark web en seulement un mois. Selon les prévisions de l'Office des mineurs (France), 95% des images pédocriminelles diffusées sur Internet dans les années à venir seront issues de l'IA.

Les "deepfakes" sexuels et leur impact

La pratique visant à retirer virtuellement les vêtements de personnes sur des photos existe depuis plus de 20 ans, mais l'accès à des outils qui permettent d'automatiser ce processus s'est considérablement démocratisé. Des cas marquants ont récemment défrayé la chronique, comme celui d'Almendralejo en Espagne, où plus de 20 jeunes filles ont reçu des images d'elles-mêmes nues, générées par une IA à partir de photos volées sur leur compte Instagram.

Il est crucial de comprendre que l'impact traumatique pour les victimes est similaire, que les images aient été créées par IA ou soient réelles. Considérer le revenge porn par IA comme moins grave banalise cette forme de violence sexiste et sexuelle, déresponsabilise les auteurs et minimise la souffrance des victimes.

La réalité virtuelle et son impact psychologique

Au-delà des images statiques, les agressions dans les environnements virtuels posent également question. Le cas d'une jeune fille britannique de 16 ans agressée dans le jeu 'Horizon Worlds souligne que les traumatismes subis dans les mondes virtuels produisent des impacts psychologiques réels. Les recherches

récentes sur les réponses neurophysiologiques dans les environnements de réalité virtuelle révèlent des similitudes frappantes avec les réactions observées lors d'expériences réelles.

Cette réalité appelle à une adaptation urgente de nos lois pour reconnaître et traiter les violences numériques avec la même gravité que les agressions physiques.

La Confiance, le Consentement et les Limites dans l'Environnement Numérique

Redéfinir la confiance à l'ère numérique

La confiance dans les relations à l'ère numérique mérite d'être repensée. Elle ne se manifeste pas par la possibilité d'espionner l'autre, mais par l'absence de besoin de le faire. Fouiller le téléphone de son conjoint ou demander l'accès à ses comptes de réseaux sociaux constitue une forme de violence relationnelle, bien que cette réalité ne soit pas toujours perçue comme telle par les adolescents.

La protection de la vie privée numérique

Face aux risques de perte de contrôle des données personnelles, il est essentiel de promouvoir des pratiques numériques sécurisées :

- Utiliser le chiffrement des données
- Employer des mots de passe robustes, un gestionnaire de mots de passe, et l'authentification à deux facteurs
- Se déconnecter systématiquement des comptes lors de réparations d'appareils
- Effectuer un effacement sécurisé des données sur les appareils obsolètes

Pour les contenus intimes spécifiquement, des recommandations particulières s'imposent :

- Éviter d'inclure des informations personnelles identifiables (nom, visage, tatouages visibles)
- Supprimer les métadonnées des images (données de géolocalisation)
- Privilégier les applications de messagerie chiffrée et à destruction automatique des messages

Le Phénomène Croissant du Masculinisme Toxique

Un amplificateur des agressions numériques

Un aspect préoccupant de l'environnement numérique contemporain est la résurgence du masculinisme toxique sur les réseaux sociaux. Des mouvements Incels au concept d'"alpha mâle", la "manosphère" en ligne rassemble des communautés unies autour d'une même cause : combattre une supposée menace féministe à travers une haine explicite des femmes.

Ce phénomène, loin d'être uniquement nord-américain, se développe et se reconfigure sur des plateformes comme TikTok, YouTube ou Instagram, touchant un public toujours plus jeune. Il perpétue notamment un double standard en matière de sexualité, au détriment des femmes et des minorités sexuelles, comme l'illustrent les multiples vidéos d'adolescents sur TikTok traitant du concept de "Body count" (nombre de partenaires sexuels), où une femme ayant eu plusieurs partenaires est qualifiée de "sale".

L'IA comme outil de contrôle du corps des femmes

L'intelligence artificielle a également été détournée pour servir des agendas masculinistes. Des outils d'IA ont été utilisés pour "rhabiller" virtuellement des femmes jugées insuffisamment vêtues selon certains standards conservateurs. Propulsé par le forum 4chan puis massivement repris sur X, un logiciel permet aux masculinistes et puritains de transformer les images de femmes en ligne pour les rendre plus "dignes".

Cette tendance reflète un glissement sociétal vers des valeurs traditionalistes, comme l'illustre le phénomène des "trad wives", ces mères de famille qui vantent les mérites de la vie au foyer.

La Régulation des Plateformes en Évolution

Le Digital Services Act et ses implications

Le Digital Services Act (DSA), entré en vigueur le 17 février 2024 dans les 27 pays de l'Union européenne, marque une étape importante dans la régulation des plateformes numériques. Les "très grandes plateformes en ligne" (VLOP), comptant au moins 45 millions d'utilisateurs actifs mensuels dans l'UE, sont particulièrement concernées.

Ce règlement prévoit plusieurs mesures clés :

- Un système obligatoire de signalement des contenus illicites
- Le retrait rapide des contenus illégaux après signalement
- L'interdiction de la publicité ciblée pour les mineurs
- Des obligations de transparence via des rapports semestriels détaillés
- Des amendes pouvant atteindre 6% du chiffre d'affaires mondial en cas d'infraction

Les recours pour les utilisateurs

Une nouvelle instance de recours, le "Centre d'appels Europe", a vu le jour à Dublin fin octobre 2024. Financée initialement par Meta à hauteur de 13,7 millions d'euros, cette structure extrajudiciaire traite les contestations relatives aux décisions prises par Facebook, TikTok et YouTube en matière de harcèlement, d'incitation à la haine ou de suppression de comptes.

Pour garantir son autonomie financière, le centre applique des frais de recours : 5 euros pour les particuliers et 95 euros pour les entreprises, remboursables en cas de contestation justifiée.

La distinction entre conditions d'utilisation et cadre légal

Un point souvent mal compris dans ce débat est la différence entre les conditions d'utilisation imposées par les plateformes sociales et le cadre légal propre à chaque pays. Les conditions d'utilisation sont des règles internes, définies par les plateformes, qui déterminent ce qui est permis ou interdit sur celles-ci. Elles ne remplacent pas les lois nationales, plus strictes et contraignantes.

La lenteur des procédures judiciaires dans certains pays comme la Suisse représente un obstacle supplémentaire : dans certaines régions, les victimes d'injures ou de diffamation doivent avancer des frais importants (jusqu'à 2 000 francs) pour déposer une plainte, ce qui décourage de nombreuses personnes de poursuivre, même lorsque la loi leur donne raison.

Conclusion : Vers une Éducation Numérique Intégrée

L'environnement numérique actuel présente des défis considérables mais aussi des opportunités sans précédent pour l'éducation à la sexualité. Pour naviguer efficacement dans ce paysage complexe, plusieurs pistes d'action émergent :

1. **Renforcer l'intégration des compétences psychosociales** dans les programmes d'éducation à la sexualité, en s'appuyant sur des approches pédagogiques actives et bienveillantes.
2. **Soutenir les initiatives d'éducation sexuelle en ligne** qui adoptent les codes des jeunes tout en garantissant la fiabilité des informations.
3. **Développer des stratégies spécifiques** pour atteindre les publics plus difficiles à mobiliser, notamment les garçons adolescents.
4. **Sensibiliser aux risques** de la désinformation, du cyberharcèlement et de la diffusion non consentie de contenus intimes, y compris ceux générés par l'IA.

5. **Promouvoir une culture du consentement et de la confiance** dans les relations numériques et non numériques.
6. **Plaider pour une meilleure régulation des plateformes** en ligne afin de garantir une modération efficace des contenus préjudiciables tout en préservant l'espace pour l'éducation à la sexualité responsable.
7. **Encourager la collaboration** entre institutions, créateurs de contenu, chercheurs et jeunes pour co-construire des ressources éducatives pertinentes.
8. **Adapter le cadre légal** pour tenir compte des nouvelles formes de violence numérique liées à l'IA et à la diffusion non consentie de contenus.

Face à ces enjeux majeurs, l'éducation numérique ne peut plus être considérée comme un domaine distinct de l'éducation générale ou de l'éducation à la sexualité. Elle doit être intégrée de manière transversale pour permettre aux jeunes de développer les compétences nécessaires à une navigation éthique, sécurisée et épanouissante dans l'environnement numérique contemporain.